



Environment Canada
 Environmental Protection
 Service
 Atlantic Region

Environnement Canada
 Service de la protection
 de l'environnement
 Région de l'Atlantique

Annual Report 1983

Rapport annuel 1983



Regional Director's Overview

A number of changes have occurred in the last decade which influenced the way in which environmental quality issues are approached. Our activities during the early 1970's which focused primarily on cleaning up pollution of water, air and land are now being supplemented and where possible replaced by ways of preventing pollution. Environmental considerations are now more closely linked to the social, economic and cultural priorities of society. This shift is in recognition of the increasing complexity of environmental quality issues and strives to prevent costly conflicts arising from the start.

On the environmental front, discovery of the oil and gas resources off the Atlantic Canadian coast has been an important regional issue for the last several years. Environmental risks center on the possibility of an accident during drilling, production or transportation and the on-shore industrial development associated with gas and oil production.

While the offshore oil and gas industry is perhaps the most visible threat to ocean quality, it is not the greatest. Land based and air sources are in fact the major pollution inputs to the western North Atlantic. A report titled "The Health of the Northwest Atlantic" has just been completed by an inter-departmental committee of scientists led by the Environmental Protection Service (EPS). Despite high levels of contaminants in some estuaries and coastal areas, the open ocean waters off our coast remain relatively clean. One of the priority programs for EPS in this decade will be to maintain the quality of the open ocean in its present state while rolling back pollution of our estuaries.

A series of reports evaluating environmental quality in areas such as Sydney, N.S.; Saint John, N.B.; and the Baie des Chaleurs in northeastern New Brunswick have also recently been completed. Particularly in the areas of Saint John and the Baie des Chaleurs, a significant improvement in the quality of the environment has taken place over the past 10 years as indicated by reductions in contaminant levels in biota, improvements in the treatment of municipal and industrial wastes, reductions of heavy metals in air emissions, and better control of SO₂ levels.

Our actions, to ensure that human activities are conducted in harmony with the environment are and will continue to be guided by the following four principles:

- There are no known "safe" levels of pollutants, thus "acceptable levels of risk" must involve social, economic and environmental trade-offs;
- Those who use the environment must pay the cost of that use, to the greatest extent practical;
- The environmental impact of federal government activities must be assessed at an early stage and the results made public;
- The public must be consulted in the formulation and implementation of federal government policies and programs which might significantly affect the quality of the environment.

Regional activities can be categorized into "products" and "processes". "Products" are concrete outputs from departmentally managed programs. These are our regulations, guidelines and information activities. "Process", on the other hand, refers to our advisory and advocacy roles and includes the many levels of influence we exert in the course of our work. The public consultation process forms another channel through which we have gained and exchanged information, opinions and advice with outside organizations, groups and individuals.

Since EPS is not alone in the task of protecting the environment, collaborative mechanisms are an important part of our approach. We have entered into a variety of agreements with other Services within Environment Canada, other federal government departments and agencies and provincial governments to pool information, and to coordinate data collection and research in addressing environmental problems. All have contributed to the improvement in environmental quality and have resulted in advances on a number of fronts over the decade.

Compte rendu global du directeur régional

Au cours de la dernière décennie, de nombreux changements sont survenus qui ont modifié la façon d'aborder les questions de la qualité de l'environnement. Au début des années 1970, nos activités consistaient principalement à dépolluer l'eau, l'air et la terre; à celles-là s'ajoutent maintenant et, dans la mesure du possible, font place des mesures de prévention de la pollution. Les considérations relatives à l'environnement sont maintenant plus étroitement liées aux priorités d'ordre social, économique et culturel de la société. Ce déplacement reflète l'accroissement de la complexité des questions de qualité de l'environnement et vise à prévenir de coûteux conflits pouvant se faire dès le départ.

Sur le front de l'environnement, la découverte de ressources en hydrocarbures, pétrole et gaz, au large de la côte atlantique du Canada est depuis plusieurs années une question d'importance régionale majeure. Les risques qui pèsent sur l'environnement découlent de la possibilité que survienne un accident au cours du forage, de la production ou du transport et dans le cadre du développement industriel à terre, lui-même consécutif à la production de gaz et de pétrole.

Bien que l'industrie des hydrocarbures au large constitue la menace la plus visible que pèse sur la qualité des océans, elle n'est pas la plus importante. C'est en fait aux sources terrestres et aériennes qu'est imputable la majeure partie de la pollution que sévit dans la partie ouest de l'Atlantique Nord. Un comité interministériel de scientifiques opérant sous la gouverne du Service de la Protection de l'Environnement (SPE) vient d'achever la rédaction d'un rapport intitulé "The Health of the Northwest Atlantic". En dépit de la concentration élevée de contaminants dans certains estuaires et dans certaines zones côtières, les eaux de la mer libre, au large de nos côtes, sont toujours relativement propres. L'une des priorités de programme du SPE pour la prochaine décennie sera de garder aux eaux de la mer libre leur qualité actuelle tout en faisant reculer la pollution dans les estuaires.

Une série de rapports portant sur l'évaluation de la qualité de l'environnement dans des régions comme Sydney (N.-E.), Saint-Jean (N.-B.) et la Baie des Chaleurs dans le nord-est du Nouveau-Brunswick viennent aussi d'être achevés. Dans les régions de Saint-Jean et de la Baie des Chaleurs, notamment, une amélioration notable de la qualité de l'environnement est survenue ces dix dernières années, comme l'indiquent la baisse de la concentration de contaminants dans la biote, les améliorations marquant le traitement des déchets municipaux et industriels, la baisse de la concentration de métaux lourds dans les rejets dans l'atmosphère et l'amélioration du contrôle des concentrations d'anhydride sulfureux.

Les mesures que nous prenons pour faire en sorte que les activités humaines respectent l'environnement sont et resteront basées sur les quatre principes suivants:

- il n'existe pas de niveau "sécuritaire" connu de pollution; aussi les "risques acceptables" doivent-ils faire l'objet de compromis sur les plans social, économique et environnemental;
- ceux qui utilisent l'environnement doivent, dans la mesure du possible, payer la note;
- l'incidence environnementale des activités du gouvernement fédéral doit être évaluée précocement; les résultats doivent être rendus publics;
- le public doit être consulté pour la formulation et la mise en oeuvre des politiques et des programmes du gouvernement fédéral qui peuvent influencer notablement sur la qualité de l'environnement.

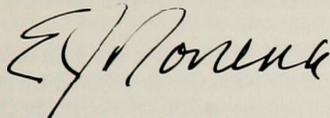
On peut diviser les activités régionales en deux catégories: celle des "produits" et celle des "processus". Les "produits" sont les résultats concrets de programmes administrés par le Ministère. Il s'agit, en l'occurrence, de nos règlements, de nos lignes directrices et de nos activités d'information. Le "processus", pour sa part, renvoie à notre double rôle de consultation et de défense et comprend les nombreux niveaux d'influence que nous exerçons dans le cours de notre travail. Le processus de consultation du public constitue un autre canal d'information, d'échange d'opinions et de conseils avec des organismes et des groupes extérieurs et des particuliers.

In doing so, we have become more aware that the underlying problems of resource use and management, of which pollution is often a symptom, had to be addressed. Environmental issues today are showing rather different characteristics than those prior to the late 1970's. It is important that we approach these new concerns in a pragmatic manner and recognize that the chance of achieving a consensus from all players is remote. In this respect, I believe that our approach to limiting the uncertainty, and making consistent decisions in this region must involve the following:

- Public understanding of environmental issues;
- Recognition of the need for environmental responsibility;
- Acceptance by Atlantic Canadians of the responsibility for evaluating environmental consequences in their actions.

Much remains to be done. Acid rain continues to fall, toxic chemicals continue to cause damage and the depletion of non-renewable resources is signalling the need for fundamental adjustments in consumption patterns and in resource use. Knowledge and understanding of the environment are still far from complete and there continues to be a need for informed judgements in protecting the environment.

EPS Atlantic intends to play a leadership role in the issues of public concern – issues which have significant influences on the environment and on the quality of life in this region. This report describes the accomplishments of EPS Atlantic in 1983, and the direction and strategies to which we have committed ourselves for the next few years. I hope you will find the document useful.



E.J. Norrena, A/Regional Director, December 31, 1983

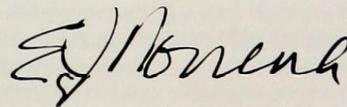
Comme le SPE n'est pas la seule entité à s'occuper de protection de l'environnement, nous accordons une place importante aux mécanismes de collaboration. Nous avons conclu toute une gamme d'ententes avec d'autres services d'Environnement Canada, d'autres ministères et organismes fédéraux et des organismes provinciaux pour mettre en commun l'information et coordonner la collecte et la recherche de données dans le processus de résolution des problèmes d'ordre environnemental. Toutes ont contribué à l'augmentation de la qualité de l'environnement et ont permis de réaliser des progrès sur de nombreux fronts au cours de la décennie.

Ce faisant, nous avons acquis une conscience accrue du fait qu'il faut s'attaquer aux problèmes sous-jacents à l'utilisation et à la gestion des ressources, problèmes dont la pollution constitue souvent un symptôme. Aujourd'hui, les caractéristiques des questions d'ordre environnemental sont passablement différentes de ce qu'elles étaient avant la fin des années 1970. Il importe que nous abordions les préoccupations nouvelles de façon pragmatique et que nous admettions que les chances sont minces de réaliser un consensus entre tous les intervenants. A cet égard, je crois que notre démarche en vue de limiter l'incertitude et de prendre des décisions cohérentes dans la région doit comporter les paramètres suivants:

- compréhension par le public des questions d'ordre environnemental;
- reconnaissance de la nécessité de la responsabilité environnementale;
- acceptation par les Canadiens des provinces atlantiques de la responsabilité d'évaluer les conséquences sur l'environnement de leurs actions.

Il reste beaucoup à faire. Les pluies acides continuent de tomber, les substances chimiques toxiques endommagent toujours le milieu et l'épuisement des ressources non renouvelables met en évidence la nécessité de procéder à des rajustements fondamentaux dans nos habitudes de consommation et dans l'utilisation des ressources. La connaissance et la compréhension de l'environnement sont encore fort incomplètes et la nécessité de jugements fondés sur une information solide en matière de protection de l'environnement est toujours présente.

Le bureau de la région de l'Atlantique du SPE entend jouer un rôle de chef de file à l'égard des questions qui préoccupent le public, des questions qui ont une incidence significative sur l'environnement et sur la qualité de la vie dans la région. Ce rapport fait état des réalisations du bureau de la région de l'Atlantique du SPE en 1983 ainsi que de l'orientation qu'il entend prendre et des stratégies qu'il entend mettre en application au cours des prochaines années. J'espère que ce document vous sera utile.



E.J. Norrena, Directeur régional suppléant, 31 décembre 1983

Nova Scotia

1983 has been a year of economic recovery for the province and, as such, most industry sectors have shown increased strength and some new activity. It has been a year in which this Service has had a number of significant successes in Nova Scotia. Briefly, our emphasis has been in the areas of toxic chemicals, acid rain, and major energy developments.

A number of environmental impact assessments for major projects have been undertaken in this province, and while further discussion is required in many of these areas, we have already headed off many potential problems.

The use of forest spray pesticides became a major issue in 1983. EPS continued to provide technical assistance through the Atlantic Regional Pesticide Advisory Committee and in March of 1983, EPS played a lead role in putting together a brief by Environment Canada to the Nova Scotia Royal Commission on Forestry.

Although there is still an urgent need for a management plan for toxic and hazardous wastes in Nova Scotia, some major achievements have been made. Included here is the agreement with the provincial government to proceed with a Phase I study of abandoned waste sites in Nova Scotia. As well, steps have been taken to resolve the hazardous waste problem associated with Sydney Steel.

Progress was made in developing an SO₂ control program in Nova Scotia in support of the departmental acid rain efforts to reduce air emissions in both Canada and the U.S. The provincial Environment Department, Cape Breton Development Corporation (CBDC) and the Nova Scotia Power Corporation (NSPC) have all begun to work towards emission reductions by consuming lower sulphur coal.

The Service has made progress with public information and consultation over the last several years but more so in 1983. We routinely provide information to the public on many environmental areas, especially acid rain and hazardous waste management.

New Brunswick

In New Brunswick, economic conditions in 1983 reflected slowed activity in the forestry and mining sectors. Although the lumber industry showed some improvement over the previous year, the pulp and paper industry experienced frequent mill shut-downs. The net effect has been a slow down in implementing the modernization programs at some mills with the result that there have been some shortfalls, primarily in completing the intended programs. Improvements were, however, achieved at Consolidated Bathurst and New Brunswick International Paper and will be realized in 1984 at Fraser's Limited Pulp and Paper in Atholville.

In 1983, two energy megaprojects came into focus in New Brunswick. Sable Gas Systems Limited is evaluating a pipeline project to transport gas from Sable Island through Nova Scotia and New Brunswick for export to the United States. As well, Maritime Nuclear is examining the feasibility of a second nuclear reactor at Point Lepreau with the intention to export electricity to the New England States.

The water quality of shellfish growing area resources also received considerable attention. Our advice and effort have been instrumental in leading the way to increased resource utilization in the western Bay of Fundy area.

New Brunswickers have a strong interest in the quality of the environment. Public attention continued to focus on pesticide usage in the forest sector, and on chemicals in agriculture. Nuclear energy continued to also be a centre of attention as eyes focused on the start-up of the Lepreau I as well as the announcement of the feasibility study of Lepreau II.

Nouvelle-Ecosse

En Nouvelle-Ecosse, l'année 1983 a été marquée par une reprise économique, si bien que la plupart des secteurs industriels ont montré une vigueur accrue et un certain regain d'activité. Pour le Service, l'année a aussi été marquée d'un certain nombre de succès d'importance en Nouvelle-Ecosse. Notre action a surtout porté sur les substances chimiques toxiques, sur les pluies acides et sur les grands travaux de mise en valeur de ressources énergétiques.

Un certain nombre d'évaluations des incidences environnementales de grands projets ont été entreprises dans la province; il reste encore beaucoup de points à débattre, mais nous avons déjà réglé le cas de beaucoup de problèmes potentiels.

La pulvérisation de pesticides sur les forêts est devenue une question de premier plan en 1983. Le SPE a continué d'apporter une aide technique par l'intermédiaire du comité consultatif sur les pesticides de la région de l'Atlantique et, en mars 1983, il a pris l'initiative de l'établissement d'un exposé devant être présenté par Environnement Canada à la Commission royale d'enquête sur les forêts de la Nouvelle-Ecosse.

Malgré le persistance de la nécessité d'établir d'urgence un plan de gestion des déchets toxiques et dangereux en Nouvelle-Ecosse, certaines réalisations majeures ont eu lieu. Mentionnons notamment l'entente conclue avec le gouvernement de la province pour passer à la phase I d'une étude des dépotoirs abandonnés en Nouvelle-Ecosse. D'autre part, des mesures ont été prises pour résoudre le problème des déchets dangereux rattaché aux activités de la Sydney Steel.

L'élaboration d'un programme de contrôle de l'anhydride sulfureux en Nouvelle-Ecosse a progressé; cette démarche s'inscrit dans le cadre des activités du Ministère en matière de pluies acides, l'objectif étant de réduire les rejets dans l'atmosphère tant au Canada qu'aux Etats-Unis. Le ministère de l'Environnement de la province, la Société de développement du Cap-Breton et la Nova Scotia Power Corporation ont tous commencé à travailler à la réduction des émissions en employant du charbon à teneur réduite en soufre.

Depuis plusieurs années, le Service fait des gains au niveau de l'information et de la consultation du public, mais les progrès ont été plus marqués en 1983. Il est devenu coutumier de fournir au public de l'information sur de nombreuses questions d'ordre environnemental et notamment sur les pluies acides et sur la gestion des déchets dangereux.

Nouveau-Brunswick

La situation économique du Nouveau-Brunswick en 1983 est caractérisée par un ralentissement de l'activité dans les secteurs forestier et minier. L'industrie des sciages a connu une légère reprise par rapport à l'année précédente, mais l'industrie du papier a été frappée de fréquentes fermetures d'usines. L'incidence nette a été le ralentissement de l'exécution des programmes de modernisation de certaines usines, avec pour résultat qu'il y a eu quelques manques, principalement au niveau de l'achèvement des programmes prévus. La situation s'est toutefois améliorée à la Consolidated Bathurst et à la New Brunswick International Paper et elle s'améliorera en 1984 à la Fraser's Limited Pulp and Paper, à Atholville.

En 1983, l'attention s'est portée sur deux mégaprojets de mise en valeur des ressources énergétiques au Nouveau-Brunswick. La Sable Gas Systems Limited évalue la possibilité de transporter par pipeline, depuis l'île de Sable et en passant par la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick, du gaz destiné à l'exportation aux Etats-Unis. Par ailleurs, la Maritime Nuclear étudie la faisabilité de construire un deuxième réacteur nucléaire à Pointe Lepreau, dans le but d'exporter de l'électricité aux Etats de la Nouvelle-Angleterre.

Nous avons aussi accordé beaucoup d'attention à la qualité des eaux dans les zones de croissance des crustacés. Nos conseils et nos efforts ont contribué à une plus grande utilisation des ressources dans la partie ouest de la baie de Fundy.

La population du Nouveau-Brunswick éprouve beaucoup d'intérêt pour la qualité de l'environnement. Encore cette année, l'attention du public s'est portée sur l'utilisation des pesticides dans le secteur forestier et de substances chimiques dans le domaine de l'agriculture. L'énergie nucléaire est restée un élément central d'intérêt, avec le démarrage de Lepreau I et l'annonce de l'étude de faisabilité sur Lepreau II.

Prince Edward Island

In 1983, the major environmental issue in Prince Edward Island was aerial spraying of agricultural chemicals. EPS assisted the province in developing solutions to some of the concerns related to this issue by preparing an inventory of agricultural pesticide usage in Prince Edward Island; undertaking monitoring programs to determine the residues of commonly used pesticides in the environment; conducting studies to compare the off-target drift from both ground and aerial application of agricultural pesticides; and presenting briefs on pesticides and the environment at two public hearings into agricultural chemicals use sponsored by the provincial Department of Agriculture. These efforts have resulted in a better understanding on our part of the amounts and the ways in which pesticides are being used.

Other areas of mutual concern in the province included bacteriological water quality surveillance of shellfish growing waters, contingency planning and response to environmental emergencies, inspection of installations where Polychlorinated biphenyls (PCB) are found, and acid rain related activities. The Service continued to promote a joint and cooperative approach with the province on development and implementation of all environmental protection programs.

Newfoundland

The weak performance of the Newfoundland economy in 1983, particularly in the mining and pulp and paper sectors, was indicated by low levels of activity and some plant closings. Consolidated Rambler Mines shut down its operations and Bowater announced plans to sell or close their mill. With this downtrend, a number of projects, some involving pollution control measures, which were expected to be undertaken pursuant to the Pulp and Paper Modernization Agreement were shelved by the companies. A notable exception was Abitibi-Price which significantly reduced its discharges into the Exploits River through its new high yield sulphite system.

During the past year, more effort was devoted to preventive mechanisms and the promotion of environmental quality. Fire training facilities being constructed by the federal government now include appropriate environmental controls. Our shellfish program was expanded through surveys and an inventory of all shellfish harvesting areas in the province. In anticipation of a request for the use of oil based drilling muds in the offshore, studies were undertaken on toxicity and other environmental concerns associated with their use. Polychlorinated biphenyls (PCB) were removed from 3 abandoned sites in Labrador and moved to secure storage areas.

A number of other initiatives were taken to address concerns in the province. Efforts were initiated to assess the potential problems at abandoned federal waste sites and at several ore loading facilities. The construction of several small airstrips in Labrador has raised environmental problems which are being addressed. Negotiations with Canada Coast Guard and Ports Canada led to the development of a new agreement for responding to spills within St. John's Harbour.

One area which deserves particular mention was our interface with the public. In addition to our public consultation meeting, the office completed a case study for a new environmental science course in the provincial high school program. Considerable effort was also put into maintaining and improving communications with the public in the Province.

Ile-du-Prince Edouard

En 1983, la principale question d'ordre environnemental dans l'Ile-du-Prince-Edouard a été la pulvérisation aérienne de substances chimiques pour les besoins de l'agriculture. Le SPE a aidé la province à mettre au point des solutions à certaines des préoccupations découlant de cette question en établissant un inventaire de l'utilisation de pesticides en agriculture dans l'Ile-du-Prince-Edouard; en mettant en oeuvre des programmes de surveillance destinés à déterminer la présence de résidus de pesticides d'usage courant dans l'environnement; en effectuant des études comparatives sur le déplacement hors-cible des pesticides suivant qu'ils sont pulvérisés du sol ou du haut des airs; et en présentant des exposés sur les pesticides et sur l'environnement lors de deux audiences publiques sur l'utilisation de substances chimiques en agriculture, audiences parrainées par le ministère de l'Agriculture de la province. Ces activités nous ont permis de mieux comprendre le phénomène de l'utilisation des pesticides sur le plan des quantités et des méthodes.

Parmi les autres secteurs de préoccupations générales, mentionnons la surveillance de la qualité, sur le plan bactériologique, des eaux dans les secteurs de croissance des crustacés, la planification d'urgence et l'intervention en cas d'urgence environnementale, l'inspection des installations où l'on trouve des biphényles polychlorés (BPC) et les activités relatives aux pluies acides. Le service a continué à promouvoir une action conjointe et coopérative avec la province à l'égard de l'élaboration et de la mise en oeuvre de tous les programmes de protection de l'environnement.

Terre-Neuve

Le faible rendement de l'économie de Terre-Neuve en 1983, notamment dans les domaines des mines et du papier, s'est traduit par une activité réduite et par quelques fermetures d'usines. La *Consolidated Rambler Mines* a interrompu ses activités et la *Bowater* a fait part de son projet de vendre ou de fermer l'usine. Dans un tel contexte, les sociétés ont mis au rancart nombre de projets, dont certains prévoyaient des mesures de lutte contre la pollution et qui devaient être lancés conformément à l'entente sur la modernisation des industries du papier. Exception notable, l'*Abitibi-Price* a vu une diminution importante de ses rejets dans la rivière des Exploits attribuable à son nouveau système au sulfite à rendement élevé.

Au cours de l'année écoulée, on a consacré davantage d'efforts à la mise au point de mécanismes de prévention et à la promotion de la qualité de l'environnement. Les installations de formation en matière de feu qui sont actuellement construites par le gouvernement fédéral comportent maintenant des mécanismes appropriés de contrôle environnemental. Notre programme relatif aux crustacés a pris de l'expansion grâce à des levés et à un inventaire de tous les lieux de récolte de crustacés de la province. En prévision d'une requête relative à l'utilisation de boues à base d'hydrocarbures dans le forage en haute mer, on a entreprise des études de toxicité et sur d'autres sources de préoccupations d'ordre environnemental rattachées à leur emploi. Au Labrador, trois dépôts abandonnés ont été débarrassés des biphényles polychlorés (BPC) qui s'y trouvaient; ceux-ci ont été remisés dans des lieux de stockage sécuritaires.

Un certain nombre d'autres initiatives ont été prises en réponse à des préoccupations qui s'exprimaient dans la province. Des efforts ont été déployés pour évaluer les problèmes pouvant éventuellement se poser dans les dépotoirs fédéraux abandonnés et dans plusieurs installations de chargement des minerais. Au Labrador, la construction de plusieurs petites pistes d'atterrissage a favorisé l'émergence de nouveaux problèmes d'ordre environnemental auxquels on s'est attaqué. Les négociations avec la Garde côtière canadienne et Ports Canada ont abouti à l'élaboration d'une nouvelle entente relative à l'intervention en cas de déversement dans le port de St-Jean.

Nos rapports avec le public méritent une mention particulière. En plus de tenir une réunion de consultation du public, le bureau a achevé une étude de cas portant sur un nouveau cours en science de l'environnement qui pourrait faire partie du programme d'études secondaires dans la province. D'importants efforts ont aussi été déployés pour maintenir et améliorer les communications avec le public.

During 1983, plans were made to create a Marine Environmental Quality Program within Environment Canada. The need for such a program arose in the Atlantic Region from a concern for the quality of the marine environment and the continuing desire to work with others in a common effort to protect the marine environment.

The Atlantic marine environment stretches along 40,000 kilometers of coastline and out to the "200 mile" limit. Activities involved in conserving it are dispersed through various agencies. Mechanisms for reviewing and implementing standards relating to international agreements are at best casual. The program will attempt to provide Environment Canada with an overview of the health of the marine environment. It will develop mechanisms within the department to ensure that our activities make an effective contribution to the preservation of the marine environment and will promote similar activities outside the department.

Our efforts to bring this program to full development as a component of Environment Canada's Environmental Quality Policy initiative will continue as one of our top priorities in 1984 and beyond.

The Toxics Issue

EPS Atlantic has designated pesticides and their associated environmental effects as the major toxics concern in the region. During 1983, the assessment of non-target impacts of pesticides used in the New Brunswick Spruce Budworm Spray Program continued. Investigations evaluated the effectiveness of no-spray buffer zones in reducing the deposit of aerially applied pesticide in streams, estimated the impact of new formulation emulsifiers on fish physiology, determined the long term persistence of the pesticide fenitrothion in forest ecosystems and measured the effects of water pH on modifying pesticide toxicity. Results were used to advise provinces and sprayers of methods to reduce non-target impacts.

The forestry herbicides, 2,4-D and 2,4,5-T, have received much public attention in Nova Scotia and New Brunswick. In the summer of 1983, a two year study was initiated to evaluate the chemical and biotic effects in a forest stream system exposed to herbicide spray, the results of which should prove useful in assessing the type of restrictions required in forestry herbicide programs.

Over the past year, use of agricultural pesticides in Prince Edward Island and New Brunswick have been studied. From this information, a survey is now underway to determine the extent of contamination of P.E.I. groundwater by the pesticide aldicarb, used extensively for potato crop protection. The region also evaluated the drift potential associated with the aerial and ground application of agricultural pesticides, the results of which are being used to recommend changes in regulating pesticide use in the region.

In the area of industry related toxic chemicals, we launched a major study to determine the extent of polynuclear aromatic hydrocarbon (PAH) in the Sydney Harbour. Sediments and biota in the South Arm of the harbour were found to be highly contaminated and the source was identified as a waste disposal area located on the Sydney Steel Corporation property. 1984 will see the development of a plan to correct the problem.

Efforts are currently underway to determine the extent of such use, in the Atlantic Provinces, of selected industrial chemicals such as chlorinated solvents and to identify those areas where these chemicals are used in significant quantities.

The Region plans to continue to be involved in the assessment, control and management of toxic chemicals. New resources will be directed to strengthen the Hazardous Waste Management System in the region to adjust to increases in the use of pesticides. Hazardous waste management remains a serious environmental concern throughout the region. Looking ahead to the time when our neighbours will no longer accept our wastes for disposal, the establishment of a regional hazardous wastes facility is likely to become a necessity.

En 1983, des plans ont été élaborés en vue de créer un programme sur la qualité de l'environnement marin au sein d'Environnement Canada. La nécessité d'un programme de ce genre dans la région de l'Atlantique procède d'une préoccupation à l'égard de la qualité de l'environnement marin et du désir permanent de travailler avec d'autres à la protection de l'environnement marin.

L'environnement marin de la région de l'Atlantique s'étend le long d'une côte de 40 000 kilomètres et jusqu'à 200 milles en mer. Les activités visant à le protéger relèvent de divers organismes. Les mécanismes d'examen et de mise en oeuvre des normes rattachées aux ententes internationales sont, au mieux, relâchés. Le programme visera à faire connaître à Environnement Canada l'état de l'environnement marin. Il servira à élaborer au sein du Ministère des mécanismes destinés à faire en sorte que ses activités contribuent effectivement à la préservation de l'environnement marin et à promouvoir la poursuite d'activités semblables à l'extérieur du Ministère.

Pour 1984 et les années subséquentes, les efforts que nous déployons en vue d'amener ce programme à son plein développement dans le cadre de l'initiative d'Environnement Canada en faveur d'une politique sur la qualité de l'environnement figureront toujours parmi nos grandes priorités.

Substances toxiques

En ce qui concerne les substances toxiques, les pesticides et leur incidence sur l'environnement constituent, pour le bureau de la région de l'Atlantique du SPE, la principale source de préoccupation. En 1983, l'évaluation des incidences hors-cible de l'emploi de pesticides dans le cadre du programme de pulvérisation de la tordeuse de bourgeons du Nouveau-Brunswick s'est poursuivie. On a cherché à évaluer l'efficacité du processus consistant à aménager des zones-tampons sans pulvérisation pour réduire les dépôts de pesticides pulvérisés du haut des airs dans les cours d'eau, on a procédé à l'estimation de l'incidence de nouvelles formules de dispersants sur la physiologie des poissons, déterminé la persistance à long terme du pesticide fenitrothion dans les écosystèmes forestiers et mesuré les effets du pH de l'eau pour ce qui est de modifier la toxicité des pesticides. A partir des résultats, on a pu conseiller aux autorités provinciales et aux utilisateurs des pesticides des méthodes destinées à réduire les incidences hors-cibles.

En Nouvelle-Ecosse et au Nouveau-Brunswick, l'attention du public a été attirée sur les herbicides 2,4-D et 2,4,5-T utilisés en foresterie. A l'été 1983, une étude de deux ans a été lancée en vue d'évaluer les effets d'ordre chimique et biotique sur un système de cours d'eau forestier exposé à la pulvérisation d'herbicides; les résultats devraient faciliter la détermination des restrictions à imposer au programme d'emploi d'herbicides en foresterie.

Au cours de l'année écoulée, on a étudié, dans l'Île-du-Prince-Édouard et au Nouveau-Brunswick, l'emploi de pesticides dans le domaine de l'agriculture. Une étude motivée par les renseignements ainsi obtenus est maintenant en cours en vue de déterminer l'ampleur de la contamination des eaux souterraines de l'Île-du-Prince-Édouard par le pesticide aldicarb, abondamment employé pour protéger les récoltes de pommes de terre. On a aussi évalué le potentiel de déplacement des applications aériennes et terrestres de pesticides; les résultats de l'évaluation servent présentement de base pour recommander des modifications à la réglementation de l'emploi des pesticides dans la région.

Dans le domaine des substances chimiques toxiques d'origine industrielle, nous avons entrepris une vaste étude en vue de déterminer l'ampleur de la présence d'hydrocarbures aromatiques polynucléés dans le port de Sydney. Les sédiments et la biote du bras sud du port se sont révélés extrêmement contaminés; la source a été identifiée: il s'agit d'un lieu d'élimination de déchets situé sur la propriété de la Sydney Steel Corporation. 1984 verra l'élaboration d'un plan destiné à corriger la situation.

Des efforts sont actuellement déployés en vue de déterminer l'ampleur de l'utilisation, dans les provinces de l'Atlantique, de certaines substances chimiques industrielles comme les solvants chlorés et pour déterminer les secteurs où ces substances sont utilisées en quantités importantes.

La Région se propose de continuer à participer à l'évaluation, au contrôle et à la gestion des substances chimiques toxiques. En réponse à l'accroissement de l'utilisation de pesticides, de nouvelles ressources

The Acid Rain Issue

A large investment has been made in the effort to combat acid rain in the Atlantic Region. The completed Sulphur Budget Report for the Atlantic Provinces suggests that while there is intraprovincial transport and deposition, the main contributors were sources outside the region. Depending on the province, this accounts for 57% to 77% of the total sulphur deposition. Results from the Halifax area precipitation network indicated that local sources are significant contributors (50%) of acid deposition in the metro area. Detailed assessments on alternative control strategies such as flue gas desulphurization of coal cleaning to reduce SO₂ emissions for Nova Scotia and New Brunswick were prepared. For Nova Scotia, the coal cleaning option is considered to be a feasible approach for reducing SO₂ emissions. Also in 1983, a study was started to determine the source of elevated ozone levels by collecting ambient data and speciating hydrocarbon levels in Saint John, New Brunswick. Further activity will involve a continuing effort to affect sulphur dioxide reductions to lessen the impact of locally generated acid rain in the region.

We envisage acid rain and the long range transport of other pollutants such as oxidants to continue as priority issues in the Atlantic Region. Greater emphasis will be placed on control strategy efforts in Nova Scotia and New Brunswick. The monitoring of oxidants will continue, with effort placed on increased data collection.

The Energy Issue

The pace of offshore oil and gas exploration activity increased in the region in 1983 and the Mobil proposal for Venture gas development entered the formal public review stage. EPS Atlantic played a major role in putting together Environment Canada's recommendations on the project. Many of these recommendations were accepted by the federal-provincial panel. The Service will continue to audit all offshore exploration and development activities to ensure that good environmental design is incorporated and that spill prevention measures are taken.

A large underground coal mine, Lingan Phalen, and a Coal Transshipment Facility were reviewed for environmental impacts. Comments forwarded to CBDC and follow-up negotiations during 1983 ensured that air and water pollution matters and waste disposal concerns were addressed. Final details of a large scale monitoring program for the new Donkin Morien mine were also negotiated with NSDOE and CBDC.

Under the National Energy Program, EPS participated in the evaluation of environmental implications of utilizing peat as an energy source in the region as well as in the assessment of technologies to reduce sulphur emissions at the Chatham, New Brunswick thermal power station.

Preliminary scoping activities of Lepreau II were initiated in 1983. With the management of radioactive waste and emissions of radionuclides becoming an increasing concern to the public, we expect to be actively involved in 1984 to ensure that Lepreau II would proceed in an environmentally safe manner.

seront affectées au système de gestion des déchets dangereux dans la région. Dans l'ensemble de la région, la gestion des déchets dangereux reste une importante source de préoccupations. En prévision du jour où nos voisins n'accepteront plus nos déchets, dont ils assurent actuellement l'élimination, il faudra probablement envisager la mise sur pied d'une installation régionale d'élimination des déchets dangereux.

Les pluies acides

Un investissement de taille a été effectué dans le combat contre les pluies acides dans la région de l'Atlantique. Le rapport – achevé – sur le bilan sulfureux des provinces de l'Atlantique semble indiquer que, en dépit de transports et de dépôts ayant leur origine à l'intérieur même des provinces, les principales sources se situent à l'extérieur de la région. Selon la province, de 57 à 77 % des dépôts totaux de soufre sont attribuables à ces sources. Les données relatives au réseau pluviométrique de la région de Halifax indiquent que les sources locales contribuent dans des proportions importantes (50 %) aux dépôts acides dans la région métropolitaine. On a préparé des évaluations détaillées de stratégies de recharge, comme celles faisant appel à la désulfuration des gaz de combustion ou à l'épuration du charbon, pour réduire les émissions d'anhydride sulfureux en Nouvelle-Ecosse et au Nouveau-Brunswick. Dans le cas de la Nouvelle-Ecosse, on considère comme faisable d'employer l'épuration du charbon comme méthode de réduction des émissions d'anhydride sulfureux. En 1983 également, une étude a été entreprise en vue de déterminer la source des concentrations élevées d'ozone en collectant des données sur les conditions ambiantes et en étudiant l'évolution des concentrations d'hydrocarbures à Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick. Comme autre activité, on poursuivra les efforts destinés à réduire les concentrations d'anhydride sulfureux en vue d'atténuer l'incidence des pluies acides à l'origine locale.

Nous prévoyons que les pluies acides et le transport sur de longues distances d'autres polluants, comme les oxidants, resteront parmi les priorités de la région de l'Atlantique. En Nouvelle-Ecosse et au Nouveau-Brunswick, on mettra davantage l'accent sur les activités relatives aux stratégies de contrôle. La surveillance des oxidants se poursuivra et on cherchera à donner plus d'ampleur à la collecte des données.

L'énergie

Le rythme des travaux d'exploration en vue de découvrir du pétrole et du gaz en mer s'est accru dans la région en 1983; la proposition de la Mobil relative à la mise en valeur du gaz, le projet Venture, en est arrivée à l'étape de l'examen public officiel. Le bureau de la région de l'Atlantique du SPE a joué un rôle de premier plan dans la préparation des recommandations d'Environnement Canada à l'égard du projet. La commission fédérale-provinciale en a retenu un bon nombre. Le Service continuera de surveiller toutes les activités d'exploration et de mise en valeur en mer afin de veiller à ce que celles-ci respectent l'environnement et à ce que des mesures de prévention des déversements soient prises.

On a fait l'évaluation des incidences environnementales relatives à une vaste mine de charbon souterraine, la *Lingan Phalen*, et à une installation de transbordement de charbon. Les commentaires communiqués à la Société de développement du Cap-Breton et les négociations survenues subséquentement en 1983 visaient à faire en sorte que les questions de pollution de l'air et de l'eau et les préoccupations relatives à l'élimination des déchets soient prises en ligne de compte. Les derniers détails d'un vaste programme de surveillance à implanter à la nouvelle mine *Donkin Morien* ont également fait l'objet de négociations avec le ministère de l'Environnement de la Nouvelle-Ecosse et avec la Société de développement du Cap-Breton.

Dans le cadre du Programme énergétique national, le SPE a participé à l'évaluation des répercussions possibles sur l'environnement de l'utilisation de tourbe comme source d'énergie dans la région ainsi qu'à l'évaluation des technologies destinées à réduire les émissions de soufre à la station thermique de Chatham, au Nouveau-Brunswick.

Les activités préliminaires portant sur la détermination de la portée de Lepreau II ont démarré en 1983. La gestion des déchets radioactifs et les émissions de nucléides radioactifs suscitant des préoccupations croissantes dans le public, nous prévoyons intervenir activement en 1984 pour faire en sorte que le projet Lepreau II soit exécuté sans mettre en danger l'environnement.

Our Compliance Activities

In our enforcement of the pollution control provisions of the Fisheries Act and the Clean Air Act, audits and surveillances were conducted at most major industrial sites. Lead in gasoline was also sampled. Negotiations were underway in 1983 with Lake Utopia Pulp and Paper, Esso (Dartmouth) Refinery, Brunswick Mining and Smelting and Denison to upgrade waste treatment practices. Prosecutions against CIL Dalhousie and CN Bathurst for violations of the Fisheries Act resulted in fines of \$70,500 and \$5,000 respectively. Informations were also laid against McCain Foods Limited at both their New Brunswick plants for alleged violations of the Fisheries Act, the outcome of which is expected early in 1984.

Future activity includes continued efforts to resolve other environmental quality problems at Abitibi-Price, McCain, Lake Utopia, Esso (lead in gasoline) and Rio Algom. Modernization of the Sydney Steel Corporation plant will also require continued attention on the part of EPS Atlantic over at least the next five years.

In 1983, EPS Atlantic reviewed 180 provincially or federally permitted spray projects and have reduced the amount of pesticides moving out of target areas.

Under the Environmental Contaminants Act, polychlorinated biphenyls (PCB) have been regulated since 1977. To date, approximately 450 PCB-filled units (3000 L) have been located, inventoried and evaluated for their safety. Effort will continue in this area to inspect roughly 300 additional facilities where accidental PCB release would have remaining environmental implications.

Through the Ocean Dumping Control Act, EPS controls and regulates the marine dumping of contaminants and ensures that careful consideration is given to the ocean disposal of dredge spoils so that dumping at sea does not disrupt other uses of the marine environment. During 1983, 167 marine disposal operations were permitted. A total of 78 permits were issued from the 99 applications received. Several of the more environmentally significant dumping activities such as those on the Miramichi, New Brunswick, Crawley Creek, Cape Breton, and Mulgrave, Nova Scotia, were inspected and monitored.

Our Environmental Assessment Activities

Increased development activity in the region has led to an overall increase in the number of environmental impact assessments. In 1983, EPS Atlantic continued to promote the environmental impact assessment process within the department and with other government departments through seminars, slide shows and by assisting in the development of guidelines and action plans.

Major assessments undertaken in the region included Venture Gas Development, Lingan Phalen Coal Mine (CBDC), Rio Algom Tin Mine, Georgia Pacific Gypsum Mine, Coal Transshipment Facility (CBDC), Aero-tech Industrial Park, Dennison Mine, Mount Pleasant Tungsten, Charlottetown Airport, St. Anthony Airport, TransLabrador Highway, and Argenta Supply Base. These activities have led to the incorporation of good environmental designs and effort in 1984 will involve follow-up assessments to ensure the safe environmental development of these new projects.

Reporting on environmental quality is proceeding with two major thrusts. A report on "Health of the Northwest Atlantic" which focuses on the quality of the offshore environment was completed and will be published early in 1984. The other major initiative which is just getting underway is the "Environmental Quality Report for the Atlantic Region", an update of the 1979 report on the same. Considerable effort has also gone into an overview of the state of the environment of selected areas in the region and these have been useful in shaping the direction of regional programs and activities.

Nos activités de surveillance

Dans le cadre de nos activités d'application des dispositions relatives à la lutte contre la pollution de la Loi sur les pêcheries et de la Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique, nous avons procédé à la vérification et assuré la surveillance de la plupart des gros emplacements industriels. On a aussi prélevé des échantillons de plomb dans l'essence. En 1983, des négociations étaient en cours avec la *Lake Utopia Pulp and Paper*, la raffinerie Esso (Dartmouth), la *Brunswick Mining and Smelting* et la *Denison* en vue de moderniser leurs méthodes de traitement des déchets. Des poursuites intentées à la CIL Dalhousie et à la CN Bathurst pour violation de la Loi sur les pêcheries ont donné lieu à des amendes de 70 500 \$ et 5 000 \$ respectivement. Des informations à l'encontre de la *McCain Foods Limited* et portant sur ses deux usines du Nouveau-Brunswick ont été déposées; elles font état de violations supposées de la Loi sur les pêcheries et l'issue de cette affaire devrait être connue au début de 1984.

Parmi les activités futures, mentionnons la poursuite des efforts destinés à résoudre d'autres problèmes de qualité de l'environnement à l'*Abitibi Price*, à la *McCain*, à la *Lake Utopia*, chez Esso (plomb dans l'essence) et à la *Rio Algom*. La modernisation de l'usine de la *Sydney Steel Corporation* nécessitera également une attention soutenue de la part du bureau de la région de l'Atlantique du SPE au cours des cinq prochaines années au moins.

En 1983, le bureau de la région de l'Atlantique du SPE a passé en revue 180 projets de pulvérisation frappés d'autorisations provinciales ou fédérales et réduit la quantité de pesticides se déplaçant vers l'extérieur des zones-cibles.

Les biphenyles polychlorés (BPC) sont réglementés depuis 1977 en vertu de la Loi sur les contaminants de l'environnement. A ce jour, quelque 450 unités remplies de BPC (3 000 L) ont été situées, inventoriées et évaluées sur le plan de leur sécurité. Les efforts dans ce domaine seront poursuivis: on inspectera quelque 300 autres installations où des fuites accidentelles de BPC auraient des répercussions persistantes sur l'environnement.

Faisant fond sur la Loi sur l'immersion de déchets en mer, le SPE contrôle et réglemente l'immersion de contaminants en mer et veille à ce qu'on étudie bien l'opportunité de rejeter en mer les résidus de dragage, afin que cette activité ne perturbe pas d'autres modes d'utilisation de l'environnement marin. En 1983, 167 opérations d'immersion en mer ont été autorisées. En réponse aux 99 demandes reçues, 78 permis au total ont été délivrés. Plusieurs activités d'immersion d'une importance environnementale particulière, comme celles de la Miramichi, au Nouveau-Brunswick, du ruisseau Crawley, au Cap-Breton et de Mulgrave, en Nouvelle-Ecosse, ont fait l'objet d'inspections et de surveillance.

Activités d'évaluation environnementale

L'augmentation des activités de mise en valeur dans la région a entraîné une augmentation globale du nombre des évaluations des incidences environnementales. En 1983, le bureau de la région de l'Atlantique du SPE a continué à faire la promotion du processus d'évaluation des incidences environnementales au sein du Ministère et auprès d'autres ministères par l'intermédiaire de séminaires, de présentations de diapositives et en apportant son aide à l'élaboration de lignes directrices et de plans d'action.

Les principaux travaux d'évaluation entrepris dans la région ont porté sur le projet d'exploitation du gaz Venture, sur la mine de charbon Lingan Phalen (Société de développement du Cap-Breton), sur la mine d'étain Rio Algom, sur la mine de gypse Georgia Pacific, sur l'installation de transbordement de charbon (Société de développement du Cap-Breton), sur le parc industriel Aero-tech, sur la mine Dennison, sur la Mount Pleasant Tungsten, sur l'aéroport de Charlottetown, sur l'aéroport de St. Anthony, sur la route TransLabrador et sur la base d'approvisionnement Argenta. Ces activités ont abouti à l'inclusion d'éléments de conception respectueux de l'environnement et, en 1984, on procédera à des évaluations de contrôle afin de veiller à ce que ces nouveaux projets soient exécutés dans le respect de l'environnement.

Les rapports sur la qualité de l'environnement s'enrichissent de deux initiatives d'importance. Un rapport intitulé "Health of the North West Atlantic", qui porte sur la qualité de l'environnement au large, a été achevé et sera publié au début de 1984. L'autre initiative, qui en est au démarrage,

Our Emergency and Response Activities

The Region maintained a response centre in each of the provinces to provide environmental advice on response and cleanup for oil and hazardous material spills and to assume operational leadership to deal with emergencies where appropriate. Of the 711 calls received in 1983, 240 required on-scene responses and 29 involved hazardous material other than oil. There were 67 major situations, including the spill of 32,000 gallons of diesel oil by CN Campbellton in New Brunswick and the container rupture of 50 tons of phosphorus pentoxide on the *M.V. Wien* in Halifax Harbour. Our response activities played a large part in ensuring minimal damage to the environment.

Over the past year, EPS Atlantic has increased its capabilities to respond to hazardous material spills through additional training and preparedness. Continued effort was put to prevention and contingency planning. As well, over a dozen oil spill response training courses and seminars were held for such groups as the industry oil spill cooperatives, fire fighters, trucking companies, police, and fishery officers.

The Region also participated in a variety of emergency exercises. The major one was CANUSLANT '83 which put into practice the Atlantic Annex of the Canada/U.S. Joint Marine Pollution Contingency Plan. U.S. environmental officials in the New England area who participated in the exercise are now considering establishing an environmental advisory committee comparable to the one developed by EPS.

Our Role in External Relations and Public Consultation

We continued our advocacy role in acquiring and maintaining a commitment from other federal agencies towards environmental quality. There has been improved environmental assessments and mitigative measures instituted by agencies such as Transport Canada, Department of National Defence (DND) and Crown corporations such as CBDC. An example was the successful containment of the acidic discharges from the construction of a new taxiway at the Halifax International Airport through the intensive efforts of Transport Canada.

Many of our activities will be done in conjunction with and/or in support of the provinces. We will continue to take advantage of working with the provinces in ensuring our requirements are included in their reviews, while at the same time develop stronger links to the public for transfer of information, advocacy and consultation on regional and national issues.

Involving the public is not a new initiative for us, but we continue to look at new and better approaches. It is an area which is felt to offer tremendous potential towards the direct and indirect realization of our goals and providing guidance for establishing our priorities. In 1984, our effort will be directed at promoting an environmental ethic in the region by encouraging Atlantic Canadians to recognize their responsibilities in protecting the environment.

est le "Rapport sur la qualité de l'environnement dans la région de l'Atlantique", mise à jour du rapport de 1979 sur le même sujet. Des efforts considérables ont été déployés pour la constitution d'un aperçu de l'état de l'environnement de certains secteurs de la région, démarche qui s'est avérée utile lorsqu'il s'est agi de définir l'orientation des programmes et des activités de la région.

Interventions en cas d'urgence

Le bureau régional administre dans chacune des provinces un centre d'intervention chargé de donner des conseils en matière d'intervention et de nettoyage en cas de déversement d'hydrocarbures ou de substances dangereuses et, au besoin, d'assumer le leadership opérationnel en cas d'urgence. Sur les 711 appels reçus en 1983, 240 ont nécessité une intervention sur place et 29 mettaient en cause des substances dangereuses autres que des hydrocarbures. On a connu 67 situations majeures, y compris le déversement de 32 000 gallons de combustibles diesel au CN de Campbellton, au Nouveau-Brunswick, et la rupture de containers à bord du *Wien*, dans le port de Halifax, qui a entraîné la perte de 50 tonnes d'anhydride phosphorique. Nos activités en matière d'intervention ont contribué dans une large mesure à limiter au minimum les dommages causés à l'environnement.

Au cours de l'année écoulée, le bureau de la région de l'Atlantique de SPE a accru ses capacités d'intervention en cas de déversement de substances dangereuses en accroissant la formation et l'état de préparation. Des efforts soutenus ont été consacrés à la prévention et à la planification d'urgence. Par ailleurs, plus d'une douzaine de cours de formation et de séminaires sur l'intervention en cas de déversement d'hydrocarbures ont été présentés à des groupes comme les coopératives industrielles de lutte contre les déversements d'hydrocarbures, les sapeurs-pompiers, les sociétés de camionnage, la police et les agents des pêches.

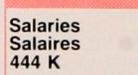
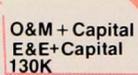
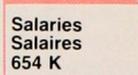
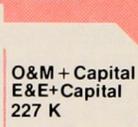
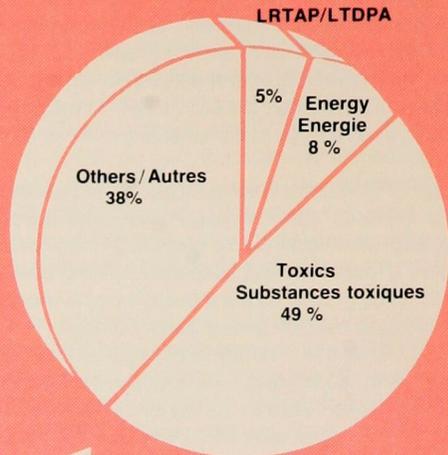
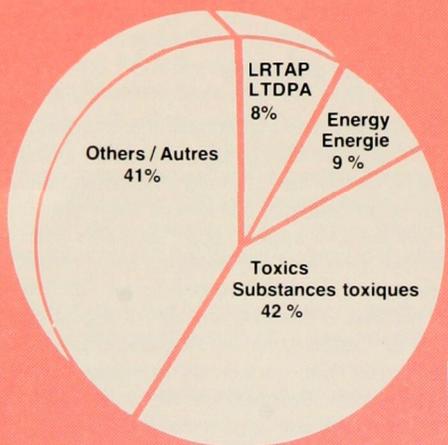
Le bureau régional a également participé à toute une gamme d'exercices d'urgence. Le plus important a été l'exercice CANUSLANT 83 qui mettait en pratique l'annexe pour l'Atlantique du plan d'intervention d'urgence en cas de pollution marine élaboré conjointement par le Canada et les Etats-Unis. Des agents de l'environnement de la région de la Nouvelle-Angleterre qui ont participé à l'exercice envisagent maintenant la mise sur pied d'un comité consultatif sur l'environnement comparable à celui qui a été créé par le SPE.

Notre rôle en matière de relations extérieures et de consultation du public

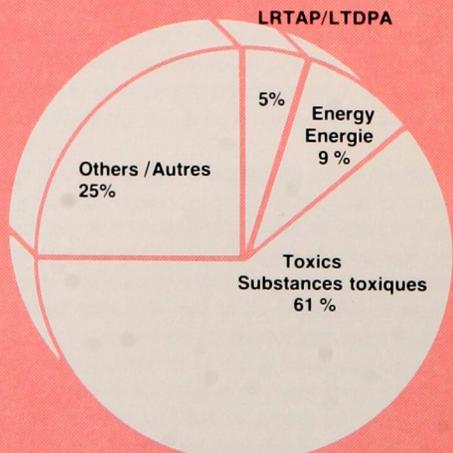
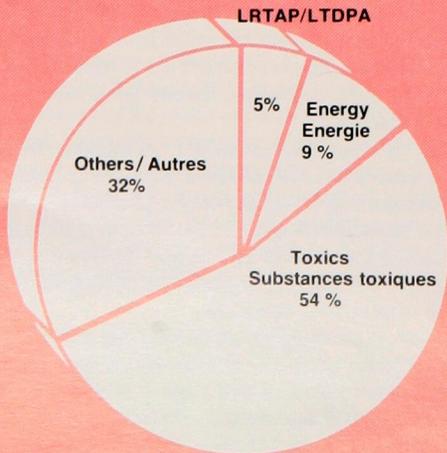
Nous avons continué à jouer notre rôle de défense en obtenant et en préservant un engagement de la part des autres organismes fédéraux à l'égard de la qualité de l'environnement. On a observé une amélioration des évaluations environnementales et des mesures d'atténuation d'organismes comme Transports Canada, le ministère de la Défense nationale (MDN) et de sociétés de la Couronne comme la Société de développement du Cap-Breton. A titre d'exemple, mentionnons l'endiguement réussi des rejets acides associés à la construction d'une nouvelle voie de circulation à l'aéroport international de Halifax, succès attribuable aux efforts intensifs de Transports Canada.

Beaucoup de nos activités seront accomplies de concert avec les provinces ou à l'appui de ces dernières. Nous continuerons à profiter du fait que nous travaillons avec les provinces pour faire en sorte que nos exigences soient incorporées à leurs examens, tout en tissant des liens plus forts avec le public au niveau du transfert de l'information, de la défense des principes environnementaux et de la consultation sur les questions d'importance régionale et nationale.

Faire appel à la participation du public n'est pas une initiative nouvelle pour nous mais nous rechercherons encore de nouvelles façons d'aborder cette pratique. Nous estimons qu'il s'agit d'un domaine qui offre un potentiel énorme à l'égard de la réalisation, de façon directe et indirecte, de nos objectifs et qui peut orienter l'établissement de nos priorités. En 1984, nos efforts porteront sur la promotion d'une éthique environnementale dans la région, démarche par laquelle nous encouragerons les Canadiens des provinces de l'Atlantique à prendre conscience de leurs responsabilités en matière de protection de l'environnement.

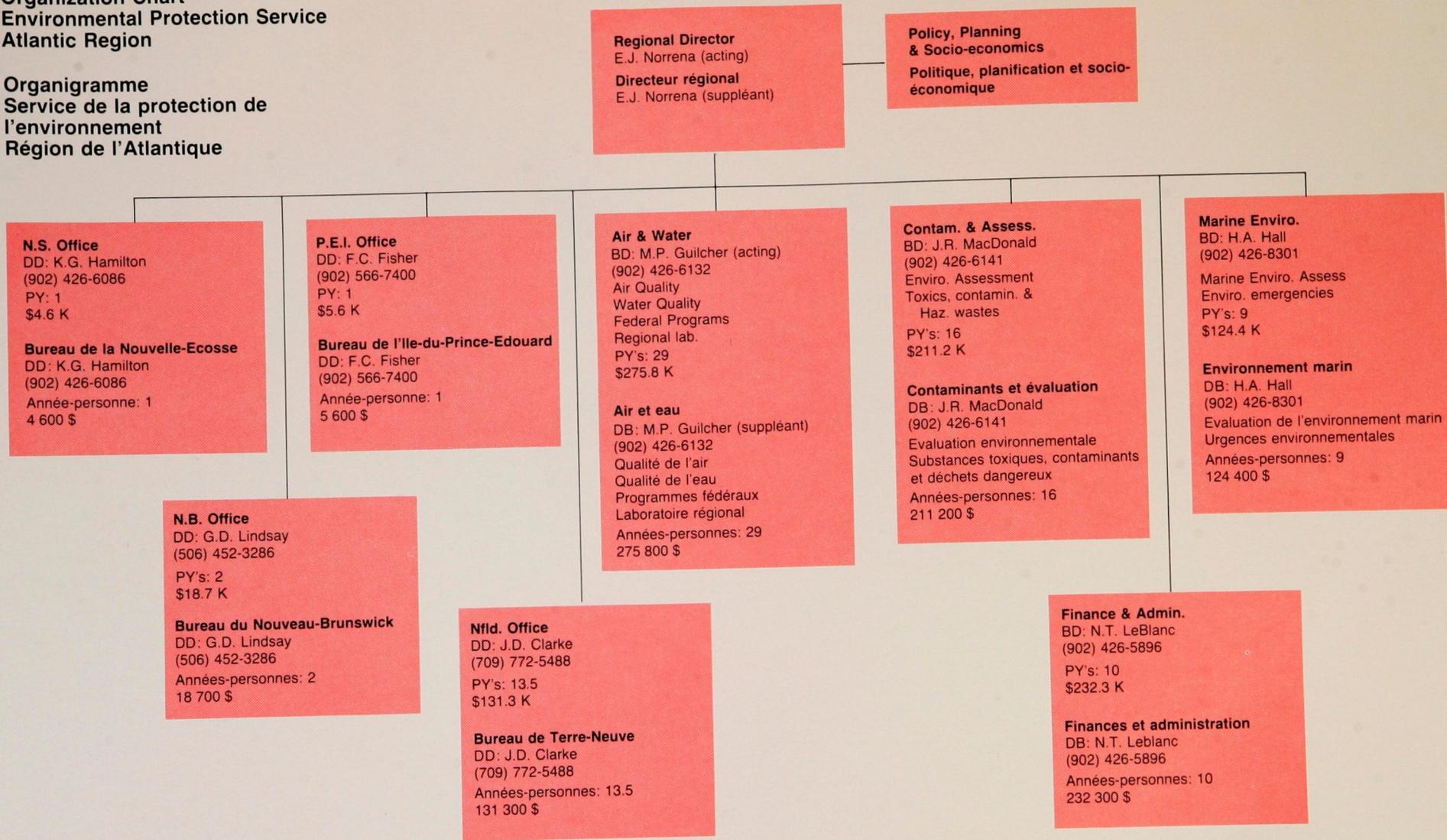


N.B./N.B. N.S./N.E. Nfld./T.N. P.E.I./ I.P.E.



**Organization Chart
Environmental Protection Service
Atlantic Region**

**Organigramme
Service de la protection de
l'environnement
Région de l'Atlantique**



Note: dollars are for the 1982/83 fiscal period and do not include salaries.

31 December 1983

Nota: Les montants sont valides pour l'année financière 1982-1983 et ne comprennent pas les salaires.

31 décembre 1983

Canada